



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Nancy, le mardi 26 novembre 2019

### **Avis aux artistes : le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle lance un appel à candidature jusqu'au 19 décembre**

**Dans le cadre du dispositif 54 Tour 2020, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle lance un appel à candidature auprès des groupes et artistes « musiques actuelles » de Lorraine jusqu'au 19 décembre.**

Les groupes retenus seront soutenus par le conseil départemental pour être programmés par les diffuseurs du département sur la période de mai à novembre 2020 à l'occasion d'une succession de manifestations, concerts et festivals implantés dans les différents territoires ruraux de Meurthe-et-Moselle.

#### **Qui peut candidater ?**

- Origine géographique des candidats requise : Lorraine
- Esthétiques musicales souhaitées : toutes (compositions, pas de reprises)
- Type de pratique des musiciens demandé : professionnel ou amateur
- Sélection des artistes : sur écoute, par un jury régional, par style musical
- Date d'édition et de promotion du catalogue 54 Tour : mars 2020

#### **Comment candidater ?**

Le dossier de candidature 54 Tour 2020 est **à compléter en ligne** sur le site internet du Département de Meurthe-et-Moselle à cette adresse :

<http://meurthe-et-moselle.fr/actions/54-tour-2020>

Les supports audio (3 titres en mp3) et tous les documents que vous jugerez nécessaires à la bonne connaissance de votre groupe (biographie, documentation artistique, dossier de presse, visuels, liens internet et vidéo, fiche technique...) sont à

adresser **au plus tard le 19** décembre 2019 à l'adresse mail suivante :  
[candidature.54tour@gmail.com](mailto:candidature.54tour@gmail.com)

### **Quels sont les objectifs de ce type d'opération ?**

Le Département de Meurthe-et-Moselle accompagne les acteurs des musiques actuelles avec pour objectifs particuliers :

- la circulation des œuvres et des artistes lorrains et le soutien à leur développement de carrière,
- l'irrigation culturelle du département meurthe-et-mosellan, la mise en lumière et l'accompagnement des acteurs locaux animant son territoire.

Le dispositif participe à la programmation et au rayonnement de nombreux événements « musiques actuelles » en Meurthe-et-Moselle.

Pour toutes précisions ou informations complémentaires, merci de contacter :

#### **Sandra SIERADZ**

Chargé de Mission "Musiques Actuelles et Action Culturelle"  
Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle  
Service Culture  
48 Esplanade Jacques-Baudot  
C.O. 900 19  
54035 NANCY Cedex  
03.83.94.52.01 / [ssieradz@departement54.fr](mailto:ssieradz@departement54.fr)



Gilliane RIOUFFRAIT  
Relations presse & Magazine Meurthe-et-Moselle  
Direction de la Communication  
03 83 94 52 76 / 06 03 22 20 58

Salle de presse : <http://meurthe-et-moselle.fr/salle-de-presse>  
Twitter CD54 : <https://twitter.com/Departement54>